

## REGLEMENT DU RAID

### ARTICLE 1 : ORGANISATION

Des épreuves pourront être modifiées, ajoutées ou supprimées si l'organisation le juge nécessaire (**météo**,...)

L'organisation souscrit uniquement une assurance responsabilité civile d'organisateur.

L'inscription au « Raid Nature 46 » engage la responsabilité civile du concurrent qui doit contracter une assurance personnelle.



### ARTICLE 2 : DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Ouvert au plus de 18 ans.

Parcours long sur 2 jours, en 2+1 le samedi, à 3 le dimanche

Triathlon Nature sur 1 jour, à **1 ou 2 équipiers**

La progression des équipes se fait, à pied, à VTT et en canoë, avec passage obligatoire à des points de contrôle (CP), **2 jeux de cartes par équipe** et un système de pointage SportIdent seront distribués à chaque équipe

Le port du casque est obligatoire sur toutes les sections VTT

**Toutes les balises sont optionnelles et auront une valeur en temps (indiqué sur le Road Book)**

Des portes horaires sont placées sur le parcours, pour vous permettre de regagner l'arrivée dans les temps.

### ARTICLE 2a : EPREUVES DE CANOE

Le matériel sera fourni par l'organisation, navigation classe 1 : canoë, gilet de sauvetage, pagaie double,

### ARTICLE 3 : MATERIEL

Parcours long ;

*Matériel obligatoire par concurrent* : 1 VTT (VAE interdit) -1 casque norme CE -1 sac à dos (prévoir transport des chaussures course à pied) - 1 réserve d'eau (Camel-back, bidon, etc.) -1 boussole -1 vêtement de pluie (haut) -1 sifflet - vivres de course - Eclairages VTT - **FRONTALE**

*Matériel obligatoire par équipe* : 1 trousse de matériel de réparation pour VTT -1 téléphone portable (Smartphone INTERDIT) -1 porte carte étanche -1 couverture de survie

**Matériel vivement conseillé : 1 porte carte VTT sur le parcours long**

Triathlon Nature ;

*Matériel obligatoire par concurrent* : 1 VTT (VAE interdit) -1 casque norme CE -1 sac à dos (prévoir transport des chaussures course à pied) -1 réserve d'eau (Camel-back, bidon, etc.) -1 vêtement de pluie (haut) -1 sifflet - vivres de course

*Matériel obligatoire par équipe* : 1 trousse de matériel de réparation pour VTT -1 téléphone portable -1 couverture de survie.

### ARTICLE 4 : CHRONOMETRAGE

**Le chronométrage se fera avec le système SPORTident (caution de 50€ par équipe)**

Le chronométrage est sans arrêt entre le départ et l'arrivée de la journée. Au temps de course seront ajoutées les bonus et pénalités.

**L'arrivée et l'ensemble de la course doivent se faire à 2 équipiers suivant le parcours choisi, des contrôles auront lieu (30mn de pénalité)**

### ARTICLE 5 : CONTROLE DES PASSAGES.

Le contrôle des passages aux PC ne se fera que si l'équipe se présente au complet devant les contrôleurs.

### ARTICLE 6 : ABANDON.

L'abandon d'un membre de l'équipe entraîne la mise hors course de l'équipe. Tout concurrent ayant abandonné ou hors course devra quitter l'épreuve. **IL A POUR OBLIGATION DE PREVENIR** et de remettre dans les plus brefs délais son dossard à un organisateur à l'ARRIVEE de la course ; à défaut, il supportera les conséquences pécuniaires qui en découleront (frais de recherche)

#### ARTICLE 7 : CAUSES DE PENALITES – HORS COURSE.

La liste n'est pas limitative, tout litige relatif à la transgression du présent règlement sera arbitré par le comité d'organisation.

#### ARTICLE 8 : CLASSEMENT DES EQUIPES

Les 3 premières équipes scratch. Les 3 premières équipes mixtes. Les 3 premières équipes féminines. 1<sup>er</sup> solo H et F

Remise des prix durant le repas.

#### ARTICLE 9 : CERTIFICAT MEDICAL

*Obligatoire*: certificat médical original ou copie certifiée conforme à l'original par le concurrent ou licence année en cours basée sur l'année civile (FFTRI, FFCO, FFC, FSGT)

#### ARTICLE 10 : INSCRIPTIONS

Le droit d'inscription s'élève à 35€ par personne pour le Triathlon Nature et à 50€ par personne pour le parcours long.

Cela comprend l'organisation, les cartes, la location du canoë, gilet, pagaie, les récompenses, le cadeau souvenir, les ravitaillements, le repas d'après course.

Repas d'après course compris dans l'inscription, possible pour les accompagnants au prix de 10€

10.1 : L'inscription se fera en ligne, le lien sera disponible sur le site de l'asso début septembre  
Aucun récépissé d'inscription ne sera retourné. La liste d'inscription mentionnée sur le site internet <http://raidnature46.free.fr> vaudra attestation.

#### 10.2 : Annulation/Remboursement

Si le raid devait être annulé de notre fait, nous rembourserons toutes les inscriptions.

Si une équipe déclare forfait avant le jour du raid, nous rembourserons son inscription.

Si une équipe ne se présente pas le jour du raid sans avoir prévenue, aucun remboursement ne sera effectué.

Renseignements techniques Jean-Marc 06 09 37 81 98, Eric 06 61 90 25 65

Questions sur les inscriptions : David 06 01 64 30 60

Par mail : [raidnature46@free.fr](mailto:raidnature46@free.fr)